Le 20 mars 2020

Objet : Préparation de modalités de formation autres qu'en présentiel

Aux membres du personnel enseignant,

Devant cette situation hors du commun, nous espérons que vous trouvez la force et la sérénité pour vous adapter aux chamboulements que toute la communauté collégiale rencontre. Sachant que ces moments d'incertitude sont générateurs de stress et d'anxiété, nous prenons le temps aujourd'hui de vous expliquer comment nous entrevoyons la suite des choses.

Comme vous le savez, à la demande du gouvernement, le Cégep a suspendu les cours et les stages à l'enseignement régulier et à la formation continue du 16 au 27 mars. Dans la perspective où cette suspension des cours risque de se poursuivre, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur nous a demandé d'explorer des possibilités de compléter la session par des formations autres qu'en présentiel.

C'est donc l'objectif commun que nous viserons au cours des prochains jours. Conscients de votre autonomie professionnelle, devant l'ampleur et la complexité de la tâche, nous vous enverrons une liste produite par le Service de soutien à l'enseignement et à la recherche présentant différentes pratiques d'enseignement et d'évaluation autres qu'en présentiel. Cette liste comportera de brefs descriptifs des pratiques. Des conseillers et conseillères pédagogiques seront aussi attitrés à chaque secteur d'enseignement pour vous soutenir dans la transformation de vos méthodes pédagogiques. Par ailleurs, nous enverrons aux départements d'enseignement une consultation dans laquelle vous pourrez indiquer les moyens et les difficultés envisagés en lien avec la reprise des cours, incluant les besoins matériels et technologiques.

Dans ce contexte exceptionnel, l'objectif est de réfléchir à la manière d'aller le plus loin possible et par les modalités les plus simples possible dans l'atteinte des compétences à l'intérieur des contraintes qui nous sont imposées par la situation. Rappelons que la technologie disponible est un outil et non une obligation. Elle doit être utilisée lorsqu'elle simplifie l'enseignement. Notez que Skytech, est actuellement en train de mettre en place une plate-forme de support à l'enseignement non présentiel disponible à même Omnivox. Il est prévu que cette plate-forme soit déployée rapidement. Néanmoins, deux autres plateformes sont déjà entièrement opérationnelles, soit Office 365 (avec Teams), ainsi que Moodle. Des informations plus précises vous seront transmises à ce sujet sous peu. Il faudrait, dans la mesure du possible, avoir la préoccupation de ne pas multiplier le nombre de plateformes utilisées, les étudiants et les étudiantes ayant de leur côté à s'adapter à toutes celles qui seront retenues par le corps professoral.

Concernant les modifications de plans de cours associées à cette fin de session exceptionnelle, en remplacement de l'approbation de la direction de l'enseignement et des programmes, une grille d'auto-évaluation sera acheminée au personnel enseignant afin de déterminer l'adéquation des changements au plan de cours que vous envisagez. Cette grille s'appuiera essentiellement sur la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages. Une communication plus précise sur ce sujet vous sera acheminée en début de semaine. Des

échanges en ligne pourraient permettre aux enseignants et aux enseignantes donnant le même cours d'échanger sur les adaptations à apporter.

Nous le répétons, l'objectif de la semaine prochaine est d'explorer avec les enseignants et les enseignantes, individuellement et en département, ces différentes possibilités. Dans tous les cas, avant de procéder avec des modalités de reprise exceptionnelles, nous attendrons les directives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Bien que cela soit peu probable, advenant un retour en classe dans un avenir rapproché, de nouvelles informations vous seront communiquées pour s'adapter à ce nouveau contexte.

Nous communiquerons également avec les étudiants et les étudiantes afin de les préparer aux différentes éventualités. Ils auront une grande part à jouer dans leur réussite. Nous déploierons diverses ressources (dont un soutien technologique et l'accès à du matériel pour ceux et celles qui n'en ont pas), pour qu'ensemble nous puissions les soutenir dans leur objectif de réussite.

En terminant, afin de relever ce défi, nous devrons tous et toutes faire preuve de coopération, de souplesse et de bienveillance envers l'ensemble des personnes impliquées.

Soyez assurés de notre collaboration et de notre soutien,

Éric Gagné, Directeur des études
Valérie Lefebvre, DEP du secteur A
Alexandre Genest, DEP du secteur B
Thérèse Letourneau, DEP du secteur C
Jocelyn Beaupré, DEP du secteur D
Diane Cloutier, directrice de la formation continue et des services aux entreprises